



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 6 septembre 2019

# Communiqué de presse

## Travaux de curage de la rivière du Prêcheur

La rivière du Prêcheur est de manière récurrente touchée par un phénomène de lahars. Ces coulées de boue constituent une menace sérieuse pour une partie de la population du Prêcheur. Ce risque nécessite de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour en limiter les effets.

Des dispositifs relatifs à l'alerte ont été mis en place depuis 2018 et sont en cours d'amélioration. Le curage de la rivière reste avant tout le moyen le plus opérationnel pour réduire le risque de débordement.

Par conséquent, Franck ROBINE, préfet de la Martinique a programmé une opération d'envergure de curage. Ce curage débutera à compter du lundi 9 septembre 2019 pour se terminer en décembre 2019.

Pour ce faire, l'opération d'extraction des matériaux vise à retirer 100 000 m<sup>3</sup>, ce qui nécessitera des rotations importantes de camions.

Ainsi, il est recommandé d'adopter la plus grande prudence aux usagers de la route pendant l'acheminement de ces matériaux sur les 3 sites de carrières situés sur le territoire de la commune de Saint-Pierre.

### Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

